

Utilisation des Thésaurus en Santé Travail

Journée d'Information sur les Thésaurus Harmonisés – jeudi 11 avril 2013



**THÉSAURUS
PRÉVENTION**

harmonisés



Pourquoi un Thésaurus en prévention?

- Pour **permettre à tous les acteurs de noter et partager**
 - **les conseils de prévention donnés**
 - **les moyens de prévention mis en place**

- Pour répondre aux recommandations de l'HAS en ce qui concerne les informations à colliger dans le DMST (dossier médical en santé travail) au niveau du tableau 3 et 5



Recommandations

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

❑ La recommandation de la Haute Autorité de Santé sur le DMST recommande de noter les préventions :

❑ « Tableau 3

Nature des informations concernant l'emploi et les activités professionnelles à colliger dans le DMST.

Nature des informations :

Principales mesures de prévention collectives et individuelles »



Recommandations HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

□ *« Tableau 5 Informations concernant les propositions et l'avis du médecin du travail à colliger dans le DMST*

Nature des informations :

Informations délivrées au travailleur par le médecin du travail :

- *informations sur les expositions professionnelles, les risques identifiés et **les moyens de protection***
- *existence ou absence d'une pathologie en lien possible avec une exposition professionnelle*
- *avis médical (fiche d'aptitude ou de suivi médical) »*



Pourquoi ce Thésaurus

- ❑ Il n'existe pas de thésaurus de prévention de référence.
- ❑ Ce thésaurus couvre :
 - les préventions primaire, secondaire et tertiaire
 - au cours de l'activité clinique, para-clinique,
 - en milieu de travail.
- ❑ Il couvre aussi le rôle de conseil, d'information voire de formation de l'équipe « santé au travail » vers les employeurs et les salariés.



Méthode adoptée pour la construction du Thésaurus

- Le groupe Action Scientifique en Milieu de Travail - FMP (Fiches Médico-Professionnelles) élabore depuis 9 ans dans le cadre de la construction des fiches médico professionnelles un thésaurus de prévention et le met à jour.
- Il a été jugé pragmatique de mettre à disposition ce thésaurus d'autant qu'il est homogène avec les grandes classes de nuisances de l'INRS et du Thésaurus des Expositions Professionnelles (TEP).
- Il a été validé par l'ANSES.



Structure et modalités d'usage

□ PREMIER NIVEAU : 3 catégories

- Prévention collective
- Prévention individuelle
- Formation, information



Structure

Prévention collective : chaque catégorie se déploie en un deuxième niveau, un troisième voire un quatrième niveau.

Structure

COLLECTIVE	prévention commune à plusieurs risques		
COLLECTIVE		ranger et stocker	
COLLECTIVE			installer des zones de rangements et de stockage
COLLECTIVE			installer et signaler les zones de rangement et de stockage
COLLECTIVE			limiter les hauteurs de stockage
COLLECTIVE			installer des dispositifs de protection antichute
COLLECTIVE		nettoyer	
COLLECTIVE			concevoir des locaux facilitant l'entretien
COLLECTIVE			nettoyer quotidiennement par aspiration poussières spécifiques
COLLECTIVE			nettoyer régulièrement le chantier
COLLECTIVE			nettoyer régulièrement les sols
COLLECTIVE			préférer l'aspiration absolue
COLLECTIVE			préférer l'aspiration
COLLECTIVE			privilégier la raclette à la serpillère
COLLECTIVE			proscrire la soufflette
COLLECTIVE			proscrire le balayage à sec
COLLECTIVE			utiliser des poubelles adaptées



Structure

Prévention individuelle : elle se déploie au deuxième niveau en fonction des zones protégées.

Structure

INDIVIDUELLE	protéger la tête		
INDIVIDUELLE		porter un casque	
INDIVIDUELLE	protéger l'ouïe		
INDIVIDUELLE		porter des protecteurs individuels contre le bruit	
INDIVIDUELLE		porter des protecteurs individuels contre le bruit adaptés individuellement	
INDIVIDUELLE	protéger les yeux et le visage		
INDIVIDUELLE		porter des lunettes ou une visière de protection	
INDIVIDUELLE		porter des masques de protection adaptés avec verre de correction	
INDIVIDUELLE		porter des lunettes de protection contre les UV	
INDIVIDUELLE		porter un écran facial	
INDIVIDUELLE		porter un écran facial contre les arcs électriques	
INDIVIDUELLE		porter des protections d'oreilles	
INDIVIDUELLE	protéger les mains et les bras		
INDIVIDUELLE		porter des gants	
INDIVIDUELLE		porter des gants adaptés au risque chimique	
INDIVIDUELLE		porter des gants en nitrile	
INDIVIDUELLE		porter des gants de protection contre les risques chimiques et microbiologiques	
INDIVIDUELLE		porter des gants de protection contre la chaleur et le feu	
INDIVIDUELLE		porter des gants de protection ayant une bonne résistance à la flamme	
INDIVIDUELLE		porter des gants de protection pour sapeurs-pompiers	
INDIVIDUELLE		porter des gants de protection thermique résistants à la chaleur convective	
INDIVIDUELLE		porter des gants de protection thermique résistants à la chaleur de contact	



Structure

□ **La formation** se divise d'abord en formation et information / sensibilisation ; les troisième et quatrième niveau détaillent les informations.

Structure

FORMATION/INFORMATION	former			
FORMATION/INFORMATION		informer et former les salariés aux risques et aux procédures mises en place		
FORMATION/INFORMATION		programmer des formations		
FORMATION/INFORMATION		former l'opérateur à sa tâche		
FORMATION/INFORMATION		former à l'utilisation correcte du matériel		
FORMATION/INFORMATION		former à l'utilisation des machines dangereuses		
FORMATION/INFORMATION		former à l'utilisation des outils		
FORMATION/INFORMATION		former sur l'utilisation des produits		
FORMATION/INFORMATION		former à la lecture de l'étiquetage des produits		
FORMATION/INFORMATION		former à la prévention de l'incendie		
FORMATION/INFORMATION		former aux risques organisationnels et relationnels		
FORMATION/INFORMATION		former à la manutention		
FORMATION/INFORMATION		former aux risques organisationnels et relationnels		
FORMATION/INFORMATION			former à la conduite à tenir face à des personnalités difficiles	
FORMATION/INFORMATION			former à la conduite à tenir face à une personne agressive	
FORMATION/INFORMATION		former à la sécurité		
FORMATION/INFORMATION		former à la conduite à tenir en cas d'AES		
FORMATION/INFORMATION		former aux règles d'hygiène		
FORMATION/INFORMATION		former au	former le personnel d'entretien au bionettoyage	
FORMATION/INFORMATION		former à l'identification des nuisances		
FORMATION/INFORMATION		informer et former sur le bruit		



Garanties et modalités de mise à jour

- ❑ La mise à jour est effectuée par l'ANSES